



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

In-Service Support Marine / Soutien en Service Maritime

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

6C2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CETM 3 Centre d'essais technique (Mer) (CETM) 3	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8482-217850/E	<b>Date</b> 2022-07-13
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8482-217850	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$ISM-027-28738
<b>File No. - N° de dossier</b> 027ism.W8482-217850	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-07-22</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Beaumier, Julie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 027ism
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 851-9981 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein – Voir ci-inclus	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-217850/E  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-217850

Amd. No. - N° de la modif.  
000  
File No. - N° du dossier  
027ism.W8482-217850

Buyer ID - Id de l'acheteur  
027ism  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Le présent document vise à fournir des renseignements à la suite des séances individuelles tenues les 19 et 20 mai 2022.

La liste des participants aux séances individuelles était la suivante : Bornea Dynamics Ltd, Calian Ltd, et Weir Marine Engineering.

L'objectif du présent document est d'apporter des précisions concernant certains sujets et de répondre aux questions ci-dessous découlant des discussions tenues dans le cadre des séances individuelles et des commentaires écrits reçus sur la Demande de propositions préliminaire.

Les questions portaient sur les sujets suivants :

1. Visite du site

Une visite du site sera organisée dans le but de fournir aux soumissionnaires potentiels l'occasion de visiter l'installation principale du Centre d'essais techniques (Mer), située à LaSalle, au Québec. L'information sur la visite de l'installation sera fournie dans la Demande de propositions finale.

2. Partie 5 de la Demande de propositions, Attestations et renseignements supplémentaires

2.1 Conflits d'intérêts

La clause portant sur les conflits d'intérêts s'applique à l'entrepreneur et aux membres de son équipe de soumissionnaire.

Les membres de l'équipe de soumissionnaire sont définis à l'article 5.2.4, paragraphe 1) de la Demande de propositions préliminaire comme suit : Un « membre de l'équipe de soumissionnaire désigne le soumissionnaire et tous les sous-traitants, sociétés affiliées et autres entités sous le contrôle en droit ou en fait du soumissionnaire, qui n'exercent pas d'activités indépendantes du soumissionnaire, que les parties soient ou non nommées dans l'offre. »

2.2 Exigences relatives à la sécurité

L'habilitation de sécurité sera détaillée dans la Demande de propositions finale et sera requise avant l'attribution du contrat.

Il est important que les soumissionnaires fournissent les renseignements demandés à l'article **5.2.5 Exigences de sécurité – Documentation requise** de la Demande de propositions préliminaire afin d'éviter tout retard supplémentaire dans l'obtention de l'habilitation de sécurité requise.

3. Partie 6, article 6.3, Exigences relatives aux marchandises contrôlées

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de marchandises contrôlées, veuillez consulter le site Web suivant : [Marchandises contrôlées : Examen, possession ou transfert – Canada.ca \(tpsgc-pwgsc.gc.ca\)](http://Marchandises contrôlées : Examen, possession ou transfert – Canada.ca (tpsgc-pwgsc.gc.ca))

4. Partie 7, article 7.6, Période de transition

Le paiement pour l'élément de travail 3 commencera une fois que l'entrepreneur aura mis en œuvre ses plans de transition tels que décrits à l'article 48 de l'Énoncé des travaux et qu'il aura réussi à atteindre 100 % des ressources pour les services de base du Centre d'essais techniques

(Mer) et 90 % des ressources restantes (systèmes de combat, systèmes d'information et systèmes maritimes) décrits dans le plan de continuité des activités à l'annexe 4 de l'Énoncé des travaux. Le paiement de l'élément de travail 3 sera réduit de 5 % jusqu'à un maximum de 25 % du montant de l'élément de travail 3, pour chaque exigence en matière de compétences et de connaissances non satisfaite et jusqu'à ce que chacune soit satisfaite à la satisfaction du Canada.

#### 5. Plan d'incitation

L'information sur le Plan d'incitation est fourni à l'article **46, Mesure du rendement** de l'Énoncé des travaux. Le plan d'incitation devrait être fourni par les soumissionnaires avec leur soumission aux fins d'évaluation des critères cotés par points.

#### 6. Annexe B, Énoncé des travaux, article 48, Mise en œuvre des plans de transition

Les plans de transition devraient être fournis par tous les soumissionnaires avec leur soumission, comme l'exige l'article 48 de l'Énoncé des travaux et aux fins d'évaluation des critères cotés par points.

La clause d'indépendance et les certifications ISO seront ajoutées à la liste des plans de transition dans l'article 48 de l'Énoncé des travaux pour la Demande de propositions finale.

#### 7. Annexe G – Critères d'évaluation technique et financière

##### 7.1 Expérience des sous-traitants

Le Canada définira le terme « équipe de soumissionnaire » à des fins d'évaluation dans la Demande de propositions finale et précisera quelles exigences obligatoires et critères cotés par points peuvent être respectés relativement aux expériences des sous-traitants.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir la confirmation écrite de chaque sous-traitant qui est un membre de l'équipe de soumissionnaire nommé dans la soumission, que le sous-traitant ainsi nommé s'engage par écrit auprès du soumissionnaire à conclure un contrat de sous-traitance pour exécuter les travaux conformément aux modalités de la soumission du soumissionnaire et de la présente Demande de propositions.

Le soumissionnaire devra également fournir les attestations préalables à l'attribution du contrat pour le statut et disponibilité du personnel (Clause du Guide des CCUA A3005T 2010-08-16) à l'article 5.2.3.3 de la Demande de propositions préliminaire :

*« Le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumissions, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaires. Le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.*

*Si le soumissionnaire a proposé un individu qui n'est pas un employé du soumissionnaire, le soumissionnaire atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des*

*travaux et de soumettre son curriculum vitae au Canada. Le soumissionnaire doit, sur demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité. Le défaut de répondre à la demande pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable. »*

## 7.2 Système de gestion de l'environnement – Norme ISO 14001

L'exigence d'une norme ISO 14001 sera retirée des exigences obligatoires car elle est spécifiquement liée à l'installation du Centre d'essais techniques – Mer (CETM).

## 7.3 Évaluation financière

Le Canada reconnaît la situation économique actuelle et les difficultés des soumissionnaires de prévoir pour cinq (5) ans. Le Canada envisage de réduire le nombre d'années au cours desquelles les soumissionnaires doivent s'engager pour les taux horaires tout compris et les frais de gestion. Le Canada envisage d'ajuster les taux pour les années suivant la période initiale conformément à l'ajustement des prix détaillé à l'article 12 de la Base de paiement. De plus, le Canada envisage de retirer la limite de l'ajustement des prix « ne doit jamais être supérieur à 1,05 et être inférieur à 1,00 » afin de mieux composer avec la situation économique actuelle.

## 7.4 Des modifications mineures seront abordées à l'annexe G afin de préciser certaines des exigences.

## 8. Annexe J – Évaluation des impacts économiques (EIE)

Cette évaluation des impacts économiques s'applique à tous les contrats qui pourraient potentiellement dépasser le milliard de dollars.

Les soumissionnaires ne doivent fournir aucune information supplémentaire pour l'évaluation des impacts économiques. L'information fournie dans la soumission même devrait être suffisante pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour procéder à l'évaluation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Évaluation des impacts économiques, visitez le site Web suivant : [Évaluation des impacts économiques \(EIE\) du Canada pour les approvisionnements importants militaires et de la Garde côtière - achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca/evaluation-des-impacts-economiques-eie-du-canada-pour-les-approvisionnements-importants-militaires-et-de-la-garde-cotiere)

## 9. Calendrier

Le dernier calendrier fourni dans la lettre d'intérêt et la Demande de renseignements publiées le 15 novembre 2021 (W8482-217850/C) est toujours exact et pertinent :

Jalon	Dates
Publication de la Demande de propositions finale	Été 2022
Viste du site obligatoire	Été - automne 2022
Évaluation des soumissions	Hiver 2023
Attribution du contrat	Hiver 2024

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-217850/E  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-217850

Amd. No. - N° de la modif.  
000  
File No. - N° du dossier  
027ism.W8482-217850

Buyer ID - Id de l'acheteur  
027ism  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**\* Le calendrier pourrait être modifié en raison des restrictions de santé publique liées à la Covid-19.**

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**